

Paris, le 9 juillet 2019

Les entreprises du chocolat soutiennent la démarche de la Côte d'Ivoire et du Ghana visant à définir un prix du cacao plus favorable aux producteurs.

Les deux principaux pays producteurs de cacao, **la Côte d'Ivoire et le Ghana** - qui représentent ensemble environ **60 % de la production mondiale** - ont annoncé récemment qu'ils souhaitent mettre en place un mécanisme pour **permettre aux producteurs de cacao d'obtenir une meilleure rémunération.**

Cette mesure permettrait de créer un revenu fixe décent et non soumis à la volatilité des cours mondiaux.

Les entreprises du chocolat soutiennent toutes les initiatives, réglementaires ou gouvernementales, qui permettent d'offrir un meilleur revenu aux producteurs de cacao. Engagées depuis de nombreuses années dans des démarches d'amélioration de la durabilité de la filière et de création de valeur partagée, elles confirment leur engagement à accompagner les efforts des autorités afin d'améliorer les conditions de vie des producteurs

La Côte d'Ivoire et le Ghana ont accepté d'accompagner la filière sur ses enjeux de durabilité.

Une augmentation durable à long terme de la rémunération des planteurs de cacao pour leur récolte dépendra de trois facteurs de succès déterminants :

- Une rémunération plus importante des producteurs,
- Une gestion stable à long terme de l'offre par les gouvernements des pays producteurs, en lien avec les prévisions de la demande mondiale,
- La mise en œuvre effective des engagements pris conjointement par les secteurs privés et gouvernementaux pour lutter contre la déforestation et le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises du chocolat attendent avec intérêt de pouvoir renforcer la collaboration avec les gouvernements des pays producteurs afin de mieux accompagner cette nouvelle proposition sur le plan technique.

A propos du Syndicat du Chocolat :

Le Syndicat du Chocolat regroupe 90 entreprises, de la PME familiale à la multinationale, qui produisent et commercialisent du chocolat. Il s'agit d'entreprises de première et deuxième transformation, fabricants de produits finis, réseaux de boutiques de chocolat ayant plus de 10 magasins.

Créé il y a près d'un siècle et demi, le Syndicat du Chocolat représente 85% du secteur et plus de 30 000 emplois. Ses missions : accompagner les entreprises pour agir collectivement sur les grands enjeux sociétaux et environnementaux de la filière – notamment en matière de qualité produits - garantir la durabilité du chocolat et le promouvoir dans toute sa diversité auprès des consommateurs.

Contact presse : Géraldine Clatot 06 87 81 16 11